

PPRI des pieds de coteaux des wateringues

Commune : BALINGHEM

Vu pour être annexé au Plan Local d'Urbanisme
intercommunal par arrêté communautaire n°2022-014 de
mise à jour en date du 10 juin 2022
Le Président,
Ludovic LOQUET

Hauteurs d'eau

Maître d'oeuvre


**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

APPROBATION

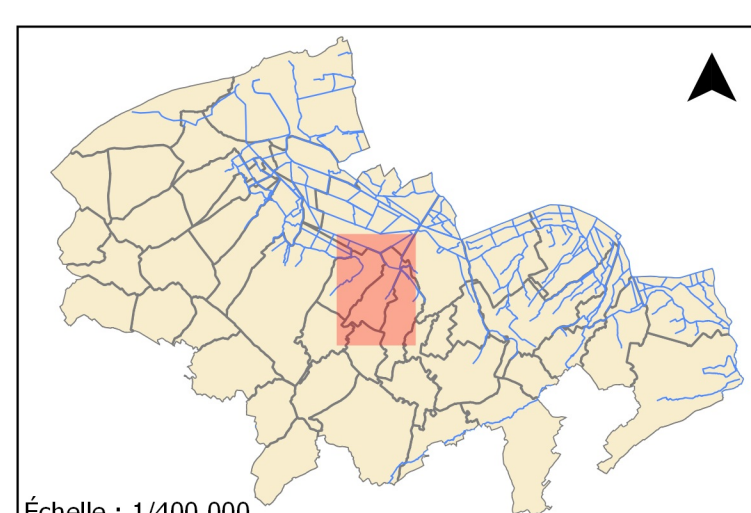
Echelle: 1/5000

Classes de hauteurs d'eau

Supérieure à 1,5 m	
Comprise entre 1 et 1,5 m	
Comprise entre 50 cm et 1 m	
Comprise entre 20 et 50 cm	
Inférieure à 20 cm	

Éléments généraux

-  Mairie
-  Cours d'eau
-  Limites communales
- Limites de bassin versant
-  Bâtiments
-  Limites parcellaires
-  Surface en eau
-  Limites du PPRI de la Herm
-  Limites du PPRI du secteur du Calcaiss



700 000	-F
---------	----

Date: mars 2022
Copyright: Bd-Parcellaire®©IGN-Paris
Source: DDTM62 - Prolog Ingenierie

